

Sujet : [INTERNET] Non au projet d'implantation d'une centrale d'enrobage à chaud à Roquefort des Corbières

De : JL ALVERNHE <alvernhe99@gmail.com>

Date : 04/10/2019 08:53

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Monsieur Le Préfet

Le but de mon message est de vous faire part de mon opposition à l'installation d'une centrale d'enrobage sur le territoire de Roquefort des Corbières.

Je note un peu surpris que le descriptif de l'enquête publique tel que repris sur le site de la Préfecture se termine par cette phrase :

Les produits bitumineux sont à destination des chantiers d'élargissement autoroutiers entre la bifurcation A61/A9 et l'aire de Bizanet .

A ce sujet, je me permets de vous rappeler les engagements pris en **2018 par VINCI Autoroute et sa filiale Eurovia** concernant les travaux d'élargissement de l'autoroute A61 et tels que rapportés par un commissaire enquêteur :

Publiés le 06/07/2018 par l'Indépendant :

Quant au lien avec le doublement de l'autoroute, il n'est absolument pas avéré : « Eurovia, filiale de Vinci autoroute, va monter sa propre usine (démontable) d'enrobé à chaud à la sortie du chantier », a révélé le commissaire enquêteur.

Il convient donc que cet engagement soit respecté y compris par le sous-traitant l'Entreprise MALET

Vous remerciant de votre attention.

Sentiments les meilleurs

Jean-Louis ALVERNHE

Soit une destination de 30/40 km pour une flotte pouvant atteindre 75 camions par 24 h.

Pour un village comme Roquefort des Corbières, vous comprendrez que la population locale ait quelques soucis.